

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Michel David

Le prix de l'improvisation

Il arrive parfois qu'en voulant régler un problème immédiat, on s'en réserve un plus gros à long terme. C'est exactement ce qui est arrivé à Jean Charest au congrès d'octobre 2000, quand les députés ont adopté la résolution prévoyant la tenue de référendums pour «défusionner» les municipalités regroupées de force par le gouvernement Bouchard.

La direction du PLQ a été prise de court par le bouillant député de Hull, Roch Cholette, qui voulait que le PLQ s'engage haut et fort à «scraper» la loi 170 des qu'il prendrait le pouvoir. Dans l'entourage de M. Charest, on aurait préféré que le congrès se contente de dénoncer le gouvernement sans prendre d'engagement trop précis, mais le climat n'était pas à la modération sur le plancher du congrès, où l'opposition aux fusions avait pris l'allure d'une véritable croisade.

D'ailleurs, les stratèges libéraux n'étaient que trop heureux d'exploiter un filon aussi riche de promesses. M. Charest lui-même, qui venait enfin de reconquérir la confiance des militants libéraux après deux pénibles années, n'allait tout de même pas jouer les rabat-joie. Et puis, un peu de démagogie ne lui a jamais fait peur.

On a donc décidé de faire un compromis. La loi ne serait pas abolie d'entrée de jeu, mais on permettrait la tenue de référendums qui pourraient entraîner l'annulation des fusions. On nageait en pleine improvisation et personne n'avait la moindre idée des modalités de l'opération. Il était cependant bien spécifié dans la résolution adoptée qu'un gouvernement libéral s'engageait à respecter les résultats de ces consultations. C'est finalement quelques semaines plus tard qu'on a imaginé un processus en trois étapes — ouverture d'un registre, campagne d'information, référendum.

Depuis, M. Charest n'a cessé de répéter, comme s'il cherchait à s'en convaincre, qu'une fois informés de ce que l'annulation d'une fusion impliquerait, bien des opposants pourraient arriver à la conclusion que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Le PLQ s'est tellement engagé qu'on ne voit plus comment il pourrait maintenant empêcher une municipalité fusionnée contre son gré de retrouver son autonomie, si une majorité de ses citoyens en exprimait le désir. Hier, M. Charest n'avait pas d'autre choix que de réitérer cet engagement.

Il est cependant bien conscient du problème auquel il risque d'être confronté à la prochaine élection. Chaque fois que le PQ paraît sur le point de faire une recrudescence référendaire, le chef libéral lui reproche de vouloir plonger le Québec dans l'inconnu — un «trou noir», dit-il — et de diviser la population.

M. Charest risque d'être accusé d'entraîner le Québec dans une aventure périlleuse

Maintenant que Bernard Landry a entrepris de placer le référendum sur une voie de garage, c'est M. Charest qui risque d'être accusé d'entraîner le Québec dans une aventure périlleuse, qui pourrait aboutir à une nouvelle crise linguistique.

Si des élections avaient eu lieu cet automne ou au printemps dernier, il n'y aurait eu aucun problème à ce qu'un gouvernement libéral annule les fusions avant qu'elles ne soient devenues réalité. Revenir en arrière dans un an ou deux est un tout autre affaire.

L'appui massif que les villes de banlieue ont donné dimanche à l'équipe de Gérald Tremblay montre clairement que l'opposition aux fusions n'est pas à la veille de disparaître. D'autant moins que les promesses du PLQ leur laissent clairement entrevoir la possibilité de revenir en arrière.

Dans la mesure où les hausses de taxes demeurent raisonnables et que la qualité des services ne se dégrade pas trop, on peut espérer que les municipalités à forte proportion de francophones vont finir par s'y résigner. Là où il s'agit d'une question d'identité, comme à Westmount ou dans le West Island, c'est cependant loin d'être évident.

D'ailleurs, si jamais M. Charest fait mine d'oublier ses engagements, ses députés anglophones seront là pour lui rafraîchir la mémoire, comme ils n'avaient cessé de rappeler à Robert Bourassa sa promesse de rétablir l'affichage commercial bilingue.

Le problème est qu'en permettant aux municipalités anglophones de se séparer du Grand Montréal, le PLQ risque de faire voler en éclats la fragile paix linguistique instaurée par la loi 86, que même le PQ n'a jamais osé abolir, en donnant plus de relief que jamais aux «deux solitudes».

À partir du moment où il n'est plus possible de revenir sur l'engagement d'octobre 2000, tout le problème du PLQ consiste donc à trouver une solution qui permettra de satisfaire le désir d'autonomie des municipalités anglophones sans faire éclater la nouvelle ville.

C'est finalement l'éternel dilemme du PLQ qui réapparaît sous une autre forme. Comment satisfaire à la fois les réclamations de sa clientèle anglophone et les vœux de la majorité francophone? Dans l'entourage de M. Charest, on reconnaît que ça pourrait prendre la forme d'une sorte de «ville à deux vitesses», où certains arrondissements se verraient accorder plus de pouvoirs que d'autres, tout en s'assurant que l'équité fiscale est maintenue. Peut-être la CMM pourrait-elle avoir un rôle accru, suggère-t-on.

Peu importe la solution qui sera finalement retenue, une chose est certaine: le PLQ ne peut absolument pas se permettre d'aborder la prochaine élection générale sans avoir quelque chose de potable à proposer. Autrement, toute la campagne de M. Charest va être empoisonnée par cette histoire. L'exercice s'avance cependant périlleux. Quand on commence à improviser, ça devient de plus en plus difficile. Et de moins en moins crédible.

mdavid@ledevoir.ca

Le CHUM réclame un meilleur soutien

Un comité porte un jugement sévère sur la gestion de l'hôpital

Tout ne tourne pas rond au CHUM. Après un an d'examen, un comité d'audit trace un bilan sévère de la gestion interne du plus grand hôpital du Québec. Si le CHUM convient de ses problèmes, il attribue toutefois une partie de ses déboires au manque de soutien du ministère de la Santé et de la Régie régionale de la Santé de Montréal-Centre.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La direction du CHUM souscrit au verdict sévère posé par le comité chargé de passer en revue son fonctionnement, mais insiste sur l'urgence que Québec et la Régie régionale de la Santé de Montréal mettent en place des conditions facilitantes pour aider à remettre ses finances sur la bonne voie.

C'est en ces termes que le président du conseil d'administration du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), Claude Benjamin, a commenté hier le rapport du comité d'audit, qui a fait l'objet la semaine dernière d'une fuite dans les médias.

Mandaté en octobre 2000 pour faire l'examen des opérations du CHUM, le comité d'audit pose un jugement parfois sévère sur la gestion de cet hôpital et met notamment en exergue son déficit à venir de 40 millions, les dépenses excessives liées aux heures supplémentaires, le manque d'imputabilité et de reddition de compte à l'intérieur de l'organisation et les «lacunes importantes dans le processus de gestion de hiérarchisation et de prise de décision».

Malgré tout, le président du conseil d'administration s'est refusé hier à y voir un blâme, qualifiant plutôt le document d'«instrument de travail». Ce dernier s'est d'ailleurs réjoui que le rapport fasse la liste des secteurs performants au CHUM, notamment la médecine nucléaire, la radio-oncologie et l'hémodynamie. Toutefois, le plus gros hôpital du Québec a encore fort à faire pour améliorer sa mission universitaire, contrôler sa gestion, réduire le nombre de patients sur civières et harmoniser les pratiques entre les trois hôpitaux qui composent le CHUM.

«Nous souscrivons à l'objectif premier d'une meilleure performance. Les problèmes que nous vivons nous les connaissons, mais nous n'en portons pas la responsabilité exclusive», s'est-il toutefois empressé d'ajouter.

Le rapport s'inquiète notamment du mauvais partage des tâches entre infirmières et infirmières auxiliaires et du coût excessif entraîné par le recours à quelque 68 000 heures travaillées en heures supplémentaires. «Ce n'est pas nous qui avons décidé des contingents à l'université et qui avons incité les gens à prendre leur retraite», a-t-il dit.

En effet, plusieurs des quelque 200 recommandations du volumineux rapport s'adressent à la fois au ministère de la Santé et des Services sociaux et à la Régie régionale de la Santé de Montréal-Centre. Pour améliorer la performance du CHUM, dit le comité, le ministère devra préciser ses attentes par rapport au rôle joué par les centres hospitaliers universitaires et, surtout, les modalités de leur financement. Quant à la Régie, elle est pressée d'appuyer le CHUM dans sa mission, notamment en réorientant les patients de longue durée qui y sont hébergés vers les CLSC et les centres de réadaptation.

À ce chapitre, le comité constate que 17 % des lits (224 lits) du CHUM hébergent des patients nécessitant des soins de longue durée, et que ce nombre devrait chuter à 100 d'ici deux à trois ans. Hier, le directeur général de la Régie, Marcel Villeneuve, s'est engagé à mettre en œuvre ses propositions et à créer des «conditions facilitantes» pour le CHUM.

Pour sa part, le président du conseil d'administration s'est engagé à donner suite à plusieurs des recommandations du comité, notamment en engageant davantage les médecins dans la gestion clinique, à livrer des comptes de façon mensuelle, à adopter un plan de main-d'œuvre. «Nous sommes prêts à conclure une entente de gestion avec la Régie régionale pour arriver à l'équilibre d'ici à cinq ans», a ajouté Claude Benjamin.

Mais avant, le conseil d'administration devra arrêter son choix sur un nouveau directeur général, qui saura redresser la gestion du centre hospitalier universitaire d'ici à son déménagement, en 2007. Pour ce faire, le CHUM espère toujours un coup de pouce de Québec, notamment des budgets pour passer à travers les cinq prochaines années qui le séparent du jour où le CHUM s'élèvera sur un site unique.

Encore des clandestins

Inquiétudes au sujet de la sécurité du port de Halifax

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Au moins six passagers clandestins sont arrivés au Canada et se sont cachés dans la ville de Halifax, ces derniers jours, ce qui suscite des craintes sur la sécurité à ce port important du pays.

Les représentants de la police et d'Immigration Canada n'ont fourni que peu de détails sur les voyageurs clandestins, dont certains sont arrivés à bord d'un porte-conteneurs, mais ils ne croient pas qu'il s'agisse de terroristes.

Deux des clandestins, originaires de Roumanie, sont passés inaperçus pendant si longtemps qu'ils ont quitté leur navire et marché dans Halifax jusqu'à ce qu'ils trouvent un policier, auquel ils se sont livrés.

Leur arrivée suscite des questions sur la capacité du Canada à détecter les immigrants illégaux, et sur le degré de protection des ports contre les menaces potentielles à la sécurité.

«Il n'est pas correct de dire que seule Immigration Canada est responsable de la zone portuaire, a souligné Bev O'Regan, de Citoyenneté et Immigration Canada, hier. Nous avons tous nos responsabilités.»

Les lignes maritimes effectuant le transport de conteneurs ont notamment la responsabilité de s'assurer que ceux-ci ne cachent pas de clandestins. Malgré tout, au moins 30 personnes se glissent à bord de conteneurs chaque année pour la traversée de l'Atlantique jusqu'à Halifax.

La police de Halifax est chargée de la sécurité sur les lieux, mais une porte-parole a soutenu que la responsabilité des clandestins revient avant tout aux compagnies de navigation et à Immigration Canada.

Des clandestins arrivés à Halifax au cours du week-end, les deux Roumains avaient voyagé à bord d'un navire parti d'Italie. Deux Albanais ont été découverts à bord d'un bateau grec, en mer. Ils ont été confiés aux autorités à l'arrivée du bateau dans le port de Halifax, dimanche. Les deux hommes ont demandé le statut de réfugié.

Deux autres clandestins demeuraient détenus par Immigration Canada, qui souhaite les interroger.

Ces atteintes apparentes à la sécurité inquiètent les services gouvernementaux, qui ont accru leurs vérifications des navires entrant dans le port, et surveillent tout trafic suspect.

Flair

Savoir-faire



De solides qualités qui nous placent parmi les meilleurs gestionnaires de fonds en Amérique.

Il en faut du flair et du savoir-faire pour gérer plus de 100 milliards de dollars d'actif. Il en faut pour saisir les véritables opportunités qui émergent de tous les secteurs de l'économie mondiale.

Chez CDP Capital, la plus grande équipe spécialisée au Canada met son flair et son savoir-faire à profit.



CDP Capital

Le gestionnaire de fonds de la Caisse de dépôt et placement du Québec

cdpcapital.com

• LES ACTUALITÉS •

Québec épargne en faisant travailler les sans-emploi

PRESSE CANADIENNE

Québec — L'État québécois a épargné 292 millions en renvoyant 112 000 sans-emploi sur le marché du travail au cours de l'année.

Une étude d'Emploi Québec, récemment déposée à l'Assemblée nationale, indique en effet qu'on contribue à une réduction substantielle des coûts des régimes d'indemnisation quand on parvient à réinsérer des prestataires sur le marché du travail.

L'année précédente, des sommes de 275 millions avaient ainsi été épargnées.

Les services d'Emploi Québec ont touché 234 000 personnes l'année dernière et presque la moitié d'entre elles ont pu réintégrer le marché du travail.

Emploi Québec a notamment permis à 44 000 personnes de jouir de formations techniques offertes au niveau secondaire ou au collégial.

On cherche à orienter les chercheurs d'emplois vers certaines matières, comme les technologies de l'information, où la demande des employeurs est très forte. Emploi Québec a consacré 53 millions l'an dernier uniquement pour assumer les coûts de divers cours en technologies de l'information.

Le ministère de l'Emploi évalue qu'il en coûte quelque 7100 \$ en formation pour «remettre» un sans-travail sur le marché.

Le Fonds

Par ailleurs, depuis 1996, tous les employeurs dont la masse salariale est supérieure à 250 000 \$ par année, soit environ 32 600 employeurs, doivent consacrer au moins 1 % de leur masse salariale à payer de la formation pour leur personnel.

Ceux qui ne le font pas doivent verser leur part de 1 % de la masse salariale dans le Fonds national de formation de la main-d'œuvre, créé par le gouvernement.

Depuis 1996, les entreprises assujetties à la loi ont investi 4,3 milliards pour la formation de leurs employés. Quelque 77 % des employeurs ont pu réaliser cet investissement pour leurs employés.

Les autres entreprises, qui n'ont pas réussi à investir dans la formation de leur personnel, ont dû contribuer 136,7 millions au Fonds national.

Le sous-ministre Yvan Boudreau, qui signe le rapport d'Emploi Québec, estime qu'on peut désormais parler de «consolidation» de la gestion d'Emploi Québec, après une mise en place difficile.

Gerry Adams est le bienvenu au pays

L'IRA n'est pas un groupe terroriste, disent Jean Chrétien et le président du Sinn Féin

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le président du Sinn Féin irlandais est «le bienvenu» au Canada, croit le premier ministre, et ce, même si l'IRA dont il est le bras politique a déjà été considérée par les services de renseignements canadiens comme une organisation terroriste.

«Je suis content qu'il soit ici parce qu'il est un élu et il a renoncé au terrorisme», a dit Jean Chrétien. Il est élu et il a fait une grande contribution dernièrement pour ramener un gouvernement en Irlande du Nord. Ce n'est pas la première fois qu'il est en visite ici et il est le bienvenu.»

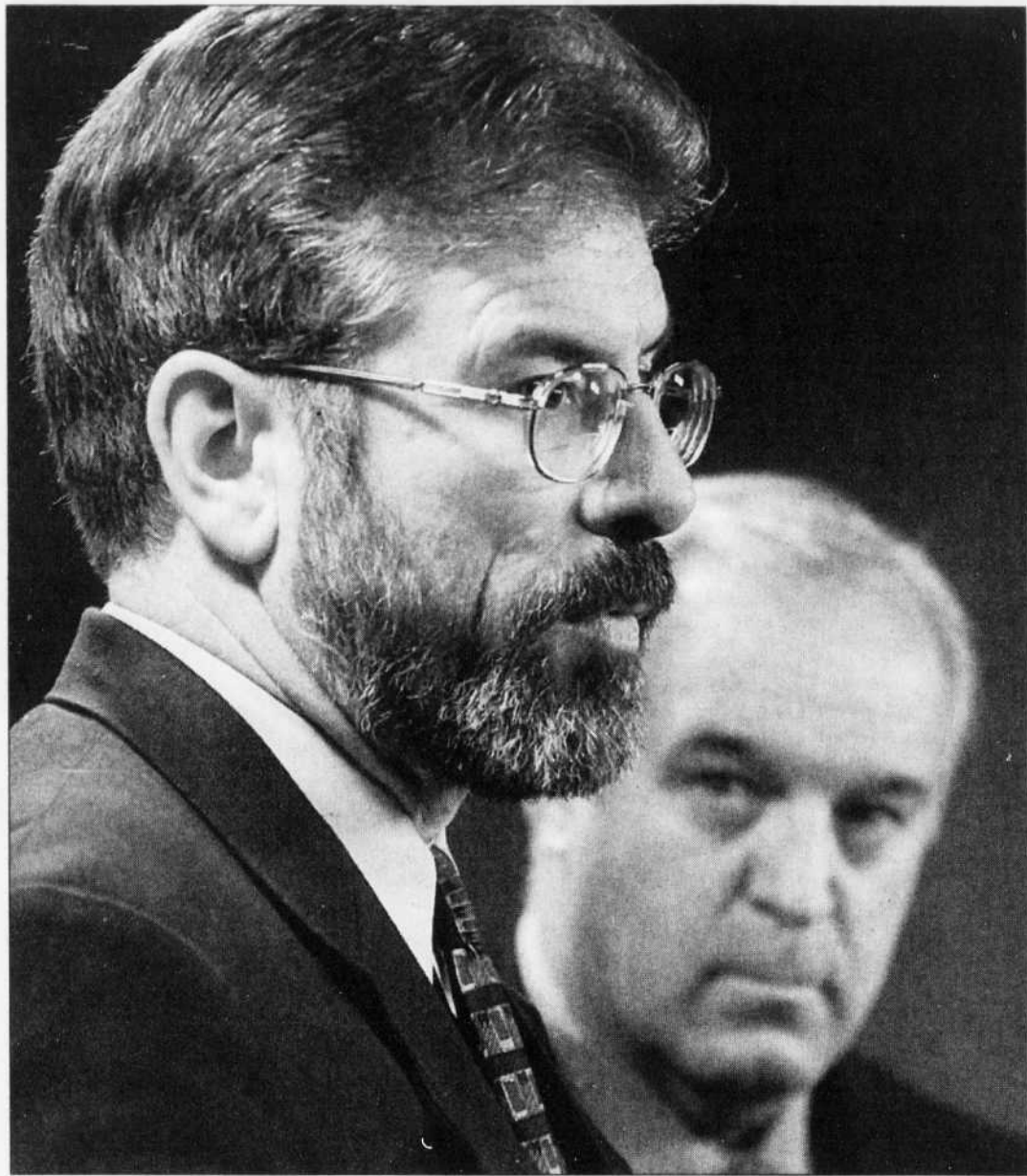
Gerry Adams était de passage à Ottawa hier, à l'invitation du groupe d'amitié interparlementaire Canada-Irlande, pour souligner le lancement officiel du groupe Friends of Sinn Féin. Ce dernier groupe, dont il existe déjà des sections américaine et australienne, récoltera des fonds auprès de la communauté irlandaise canadienne pour le parti politique républicain, fera aussi du lobbying et fournira de l'information. Mais l'invité a fait face à une barrière de questions de la presse qui cherchait à savoir si ces fonds ne serviraient pas plutôt à financer les activités militaires de l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

«L'IRA n'est pas une organisation terroriste», a défendu M. Adams. L'IRA n'a jamais ciblé délibérément des civils. Les affrontements en Irlande du Nord ont fait 3600 morts au cours des 30 dernières années et l'IRA est l'organisation qui aurait été la plus meurtrière, selon les chiffres qui circulent.

M. Adams était visiblement agacé par les questions des journalistes sur ses liens avec l'IRA et sa caractérisation, méritée ou non, d'organisation terroriste. «Je suis ouvert à en discuter avec vous, mais franchement, c'est un débat académique. Le principal, c'est qu'il y a un processus de paix en cours et que le but est de le faire fonctionner. Et, pour cela, il faut que les gens cessent de se démonter et commencent à s'écouter.»

Dans un geste exceptionnel, l'IRA a annoncé il y a quelques jours qu'elle commencerait son désarmement. Et c'est aujourd'hui que la coalition gouvernementale tentera pour une seconde fois d'élire un premier ministre, le chef unioniste David Trimble ayant échoué la semaine dernière parce que certains de ses propres militants protestants estimaient que l'engagement pour le désarmement de l'IRA n'allait pas assez loin.

L'IRA a déjà été désignée par le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) comme une organisation terroriste. En vertu de la nouvelle loi antiterroriste présentée à Ottawa (C-36), ces organisations seront énumérées sur une liste. Le financement de ces groupes ou la collaboration seront alors criminels. Le bruit court que l'IRA pourrait apparaître sur cette nouvelle liste qui reste encore à naître.



Gerry Adams, président du Sinn Féin, et le député Pat O'Brien

REUTERS

M. Chrétien a évité de s'engager à ce propos. «Nous considérons tous ces éléments. Nous avons un comité qui soupèse les uns et les autres. À ce moment, ils ne sont pas sur la liste. Si j'apprends qu'ils sont sur la liste, ils y seront», a-t-il dit lors d'un point de presse

tenu en l'honneur du président ghanéen en visite dans la capitale. Car sa rencontre avec M. Adams a été qualifiée de «privée» et aucun accès médiatique, donc aucune photo des deux hommes, n'a en conséquence été accordé.

EN BREF

Hommage aux gens qui aident les gens

(Le Devoir) — L'Association pour la santé publique du Québec a rendu hommage hier au Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté en lui remettant le Prix Jean-Pierre Bélanger afin de souligner l'approche novatrice et audacieuse de ses démarches pour favoriser la justice sociale et l'équité au Québec. Le Collectif est le premier lauréat de ce prix créé à la mémoire de Jean-Pierre Bélanger, un membre du bureau de direction de l'Association durant plus de vingt ans, reconnu pour son engagement dans l'amélioration de la santé et du bien-être de la population. Il est décédé en avril 2000. Rappelons que le Collectif milite en faveur d'une loi visant l'élimination de la pauvreté et l'hommage qui lui est rendu reconnaît aussi le travail de sa coordonnatrice et porte-parole, Vivian Labrie.

Les résultats se sont fait attendre

(Le Devoir) — Il a fallu attendre jusqu'à hier après-midi pour officialiser les résultats des élections qui se sont déroulées dimanche à Sherbrooke. Élu à la mairie de la nouvelle ville, Jean Perrault a récolté 25 277 voix, soit 56,52 % des suffrages, contre 18 476 pour son adversaire Richard Gingras (41,31 %), et 967 pour Léon Paquette (2,16 %). On croyait que le système de vote électronique allait accélérer le traitement des résultats mais un problème dans la transmission des données à Québec, où une firme de consultants devait s'occuper de les compiler, a retardé le processus. De plus, un nombre insuffisant d'urnes électroniques dans les bureaux de scrutin a provoqué des temps d'attente de près d'une heure dans certains cas et plusieurs bureaux ont fermé leurs portes après 19h. Un taux de participation de 45 % a été enregistré.

Michelle se dirige vers les Bahamas

(AFP) — L'ouragan Michelle, à l'intensité affaiblie après avoir durement frappé Cuba (cinq morts), a traversé hier une partie des Bahamas alors que la Floride, un temps menacée, paraissait devoir être épargnée. L'œil de l'ouragan, qui avait semblé à l'origine se diriger vers l'État du sud-est des États-Unis, a finalement dévié de sa route. De fortes pluies et des vents violents ont paralysé partiellement l'activité à Miami. Michelle est accompagné de vents atteignant 135 km/heure, se déplaçant vers le nord-est à quelque 30 km/heure. Il devrait maintenir sa trajectoire au cours des 24 prochaines heures, selon le Centre national des ouragans basé à Miami. L'alerte à l'ouragan reste en vigueur sur le centre et le nord-ouest des Bahamas.

ASEAN-Chine: la plus vaste zone de libre-échange

(AFP) — Le premier ministre chinois Zhu Rongji et les dirigeants des pays d'Asie du Sud-Est de l'Asean ont annoncé ce mardi la création à terme de la plus vaste zone de libre-échange du monde, a indiqué le ministre chinois des Affaires étrangères Tang Jiaxuan. «Tous les pays se sont entendus pour créer une zone de libre-échange [...] ce pourrait être fait dans dix ans», a dit M. Tang à l'issue d'une rencontre entre son premier ministre et les dirigeants des dix pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). La zone concernée par l'accord représente 1,7 milliard d'habitants. Outre la Chine, le pays le plus peuplé du monde avec 1,2 milliard d'habitants, cette zone englobera Brunei, la Birmanie, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam. Lors du dernier sommet entre la Chine et l'ASEAN, à Singapour en 2000, le premier ministre chinois avait déjà soulevé la possibilité d'une zone de libre-échange ASEAN-Chine comme moyen de renforcer les liens commerciaux.

Recherche et développement

Décembre 96: Le protecteur du citoyen dépose son rapport annuel à l'Assemblée nationale

«Que les autorités fiscales renoncent à leur réclamation pour les investissements effectués en 1991-1992.»

Octobre 97: Le protecteur du citoyen dépose un rapport spécial à l'Assemblée nationale

Il y stipule que: «la marge de manœuvre conférée par l'article 94 de la loi sur le ministère du Revenu lui permet de corriger les iniquités et de réparer le préjudice causé par sa faute». p.28 rapport spécial du protecteur citoyen octobre 97

Juillet 2001: La protectrice du citoyen constate

«Le gouvernement ainsi que les membres de l'Assemblée nationale n'ont pas donné les suites escomptées. Je ne peux malheureusement aller plus avant dans ce dossier compte tenu des pouvoirs qui me sont reconnus par la loi.»

Novembre 2001: L'ACAPDP & RD demande à l'Assemblée nationale et au gouvernement d'appliquer sa marge de manœuvre pour corriger un fouillis qui perdure...

Payé par l'association des contribuables ayant participé dans des projets de recherche et développement.

Pour information: (514) 869-2069

Site Web: www.arvox.ca/acapdp



Prenez votre premier café avec nous

À GAGNER 10 MACHINES À CAFÉ SAECO

Du 5 au 23 novembre, Écoutez **SONNEZ LES MATINES** entre 6 h et 9 h du lundi au vendredi avec Diane Lafrance et Alain Jean-Mary. Les animateurs vous dévoileront le titre de la chanson soleil à 7 h 25.

Pour gagner une des 10 SAECO d'une valeur de 500\$ chacune, remplissez correctement le coupon réponse et tenez vous prêt à recevoir un appel et à répondre « JE PRENDS MON CAFÉ DU MATIN avec CITE RockDétente et LE DEVOIR »

Saeco. LE DEVOIR

**CITE
RockDétente**

MA RADIO AU BOULOT

107.3 FM
rockdetente.com

Nom/Prénom _____
 Adresse _____
 Ville _____ Code Postal _____
 Téléphone le matin _____ h et _____ h
 Charbon soleil du matin: Je prends mon café du matin entre _____ h et _____ h
 Postez à: CITE RockDétente SONNEZ LES MATINES - SAECO - LE DEVOIR
 CP. 107 Succ. B, Montréal (Québec) H3B 3J5 ou inscrivez-vous à rockdetente.com
 Règlements disponibles à CITE RockDétente. Pas de fax-simile

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ÉCHEC

SUITE DE LA PAGE 1

aux sénateurs, hier lors des audiences du Comité spécial sur les drogues illicites. En mettant un terme à la répression, le Canada s'attirerait tout de go l'appui de 50 millions de citoyens américains, estime M. Johnson. «Il y aurait du soutien dans l'opinion publique, un grand débat.»

Le gouverneur Johnson est un homme de droite détourné de sa trajectoire par le gros bon sens. Il défend le port des armes et la loi du talion, mais il poursuit la guerre contre la drogue. Dans l'État du Nouveau-Mexique, la moitié des budgets dévolus à la police, la justice et la prison sont grugés par des affaires de drogue. Un non-sens qui coûte 50 milliards de dollars américains bon an mal an à l'échelle de tout le pays. Deux prisonniers sur trois se retrouvent derrière les verrous pour des affaires de drogue dans les pénitenciers fédéraux; 1,6 million de personnes sont arrêtées chaque année aux États-Unis, la moitié à cause de la marijuana. C'est trop pour un républicain avec la bosse des affaires comme Gary Johnson.

Commencer par la marijuana

En deux mandats, M. Johnson a lancé une série d'initiatives de réduction des méfaits: échange de seringues, levée de la responsabilité civile des policiers pour qu'ils puissent administrer des antidotes dans les cas de surdoses, vente libre des seringues en pharmacie. De modestes triomphes pour un homme qui voit encore plus grand. Au pays des champions de la répression, il se bat pour la légalisation de la marijuana, l'ouverture des sites d'injection assistée, la prescription d'héroïne. Des idées qui font leur chemin au Canada, où des villes comme Vancouver, Toronto et Montréal sont à la veille d'accueillir des projets-pilotes en plein dans cette voie. «C'est la prohibition de la drogue qui déchire le pays, pas la drogue. Tout est pire à cause de la prohibition», a résumé le gouverneur Johnson, exhortant le Canada à «montrer la voie» pour l'adoption de politiques sociales «rationnelles» en matière de drogue. «Il faut décriminaliser progressivement, en commençant en toute logique par la marijuana.»

Pour renouer avec le rationnel, il faut d'abord remettre en question la présomption que l'on peut vivre dans une société sans drogues», estime Ethan Nadelman, directeur exécutif du Lindesmith Center. «Il n'y a jamais eu de telle société. Pourquoi? Parce que c'est le désir de l'humain d'altérer sa conscience. Cela fait partie de l'expérience humaine», a dit le responsable du Lindesmith Center, un organisme de Washington voué à la diffusion d'informations justes et vérifiées sur toutes les drogues.

Depuis la présidence de Ronald Reagan, toute l'Amérique a appris par cœur le leitmotiv officiel: «Just say no» (Dites seulement non) martelé sur toutes les tribunes. Ethan Nadelman reconnaît l'efficacité du message sur les enfants de l'école primaire. Mais pour les adolescents, il propose une politique du «Just say know» (Dites seulement je connais). «Il faut reconnaître qu'il y a des drogues. Les drogues sont partout. Les drogues sont abondantes.» Conscient de cette réalité, Nadelman le père a choisi d'éduquer sa fille de 13 ans avec la plus grande franchise possible. Après lui avoir fortement déconseillé l'usage de la drogue, il lui a prodigué quelques conseils... au cas où. Ne pas mélanger, boire beaucoup d'eau, ne jamais conduire ou se laisser conduire sous l'influence, etc. «Les jeunes sont déjà vulnérables, la drogue est déjà disponible. Tout ira mieux si les conversations sont honnêtes et ouvertes», estime M. Nadelman.

L'attitude du «Just say know» exige par contre que les adultes s'investissent dans une quête de connaissance basée sur des preuves scientifiques, et non des demi-vérités. C'est l'une des tâches auxquelles le comité sénatorial sur les drogues illicites, sous la présidence du sénateur Pierre-Claude Nolin, entend se consacrer dans la deuxième partie de son mandat, avec la publication de son rapport final vers le printemps. M. Nolin concocte un plan de marketing pour rendre l'information accessible «dans un format digestible» pour tous les Canadiens. «Ce sera notre plus grand défi», dit-il.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

que nous allons faire ensemble au cours des prochaines semaines, des prochains mois, des prochaines années.»

Question: «Pourriez-vous être plus précis s'il vous plaît? Si des maires décident de contester la loi devant la Cour suprême, allez-vous les rappeler à l'ordre ou les laisser faire?»

Réponse: «Toutes les personnes de mon équipe travaillent pour bâtir une grande ville. C'est ce que nous avions convenu. C'est la raison pour laquelle ils font partie de l'Union des citoyens de l'île de Montréal.»

Affirmant avoir travaillé depuis le début de sa campagne à la mairie, il y a 11 mois, à réduire la distance qui sépare les citoyens de l'actuelle Ville de Montréal et ceux de sa banlieue, il a d'autre part reconnu que son score à la mairie de dimanche montrait qu'il avait encore beaucoup de chemin à parcourir pour gagner le cœur des Montréalais. «J'ai eu 25 %, ce n'est pas si mal. Pourquoi ce résultat? Parce que j'avais à travailler plus fort pour convaincre tout le monde que nous sommes la meilleure équipe pour faire de la ville un succès.»

Pierre Bourque restera

Il devra toutefois compter avec un opposant de taille à l'Hôtel de Ville, son adversaire de la dernière campagne, Pierre Bourque ayant décidé de demeurer à la tête de ses troupes au conseil municipal pour les quatre prochaines années à titre de chef de l'opposition. En plus de vouloir surveiller de près la mise en place de la ville dont il avait rêvé, le maire Bourque a souligné hier que le résultat des élections a montré qu'il disposait encore de solides assises dans l'actuelle Ville de Montréal. «Qui, après deux mandats, peut se vanter d'être allé chercher 64 % d'appuis de ses commettants?», a demandé celui qui occupera le siège de conseiller municipal du district de Marie-Victorin, dans le quartier Rosemont, à la place de sa colistière, Kettly Beaugregard. «Ça veut dire que les gens étaient très largement satisfaits et fiers de la performance de l'administration. [...] Je pense que le choc passé, la nouvelle ville établie, on sera peut-être [Gérald Tremblay et moi] sur un pied d'égalité. Là, ça sera les habiletés réelles de gens, la connaissance des dossiers...»

Estimant avoir fait les frais du mécontentement de la banlieue contre la fusion, il dit s'attendre à ce que l'élection de ses opposants à la tête de la nouvelle Ville change bien des choses. «Je pense qu'ils vont être obligés de s'engager pour cette nouvelle ville maintenant qu'ils sont à l'Hôtel de Ville. Ils vont peut-être prendre plaisir à diriger cette ville. Ce sera à Gérald Tremblay, maintenant, de défendre la fusion devant la banlieue. [...] Au fond les politiciens passent, les villes restent.»

Avant d'en découdre avec le nouveau maire, Pierre

TREMBLAY

Bourque promet d'assurer une transition harmonieuse entre les deux administrations jusqu'au 1^{er} janvier. D'ici là, il assure qu'il ne prendra aucune décision importante sans en parler à son successeur. Des locaux ont aussi été libérés au quatrième étage de l'hôtel de ville à l'intention des vainqueurs de dimanche.

Les prochains jours seront chargés pour le nouveau maire Gérald Tremblay. Il compte rencontrer dans les meilleurs délais la présidente du comité de transition de Montréal, Monique Lefebvre, pour parler notamment du premier budget de la nouvelle Ville. À ce chapitre, il s'est dit convaincu que les citoyens de certaines villes de banlieue comme Westmount, Senneville ou Baie d'Urfe ont compris et acceptent qu'ils auront à assumer une augmentation de leur taux de taxe.

Il doit aussi s'entretenir avec son futur directeur général, Guy Coulombe, avec lequel il ne manquera pas d'aborder l'épineuse question des relations de travail à

la Ville et à qui il exposera ses projets de conventions collectives à long terme.

Il réunira également son caucus pour planifier la transition vers la nouvelle ville et commencer à organiser le Sommet de Montréal qui doit se tenir dans les 100 premiers jours de son mandat. Il choisira aussi parmi ses candidats élus les membres de son comité exécutif au sein duquel il promet une forte représentation de l'actuelle ville de Montréal même s'il n'y a fait élire que neuf candidats contre 32 en banlieue.

«J'ai toujours dit que je serais le maire de tous les Montréalais, a-t-il déclaré à ce sujet. Donc, il faut que le comité exécutif représente fidèlement la population de l'île de Montréal. Tous les politiciens ont un ego, c'est certain. Mais on a un principe, nous [de l'UCIM], qui est fondamental: c'est que l'on est prêt à partager le pouvoir avec tous ceux et celles qui veulent contribuer à la réussite de la nouvelle ville.»

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

Ce pourcentage serait fixé entre 5 et 10 % de la population, selon Jean Charest. Si aussi peu de contribuables le demandaient, le gouvernement et la municipalité mandateraient une firme indépendante pour effectuer une étude exhaustive des conséquences, avantages et désavantages d'une défusion. Un référendum viendrait ensuite clore le débat.

«Ça ne veut surtout pas dire que les gens pourront soustraire leur ville à des responsabilités régionales ou supra-locales», précise Roch Cholette.

Il ne croit donc pas à la défusion «mur à mur», pas plus que la mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, que certains voient déjà dans la peau de ministre dans un futur gouvernement libéral. Mais elle affirme, comme Jean Charest, que le débat commence à peine.

«Ce n'est que le début. L'impact des fusions n'a pas eu lieu, prévient-elle, il aura lieu. Je garde toutes mes appréhensions. À Québec, M. L'Allier a fait de grandes choses, mais il n'a jamais compris les banlieues. Il a convié les gens à la table, ils ont payé, va-t-il les chasser quand la triste va arriver?»

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier ne tire évidemment pas les mêmes conclusions du vote de dimanche. Optimiste, il affirme qu'il existe un respect mutuel entre lui et les maires de banlieue qui siègeront désormais au conseil de la nouvelle Ville. Mme Boucher, dit-il, représentait un point de vue radical au sein de ce groupe. «Le parti de Mme Boucher existe peut-être, mais elle n'est plus là. [...] Ça fait 12 ans qu'on navigue

HISTOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

de bleu, on peut donc mesurer ce qui rapproche et ce qui distancie les arts de l'histoire.

Côté art, la sélection des peintures a été faite par John Porter, directeur du musée du Québec, parmi la collection permanente de quelque 22 000 œuvres du musée. Avec lui, on traverse, en quelques siècles, la naissance d'une peinture, des œuvres religieuses peintes par le frère Luc Récollet qui s'était embarqué au XVII^e siècle pour la Nouvelle-France, à l'Homage à Rosa Luxemburg de Jean-Paul Riopelle, peint en mémoire d'une syndicaliste morte à Berlin en 1919, et dont la technique rappelle les graffitis lancés à l'aide de bombes aérosol.

En poésie, c'est Jean Royer, président de l'Académie des lettres du Québec, qui a procédé au choix des textes.

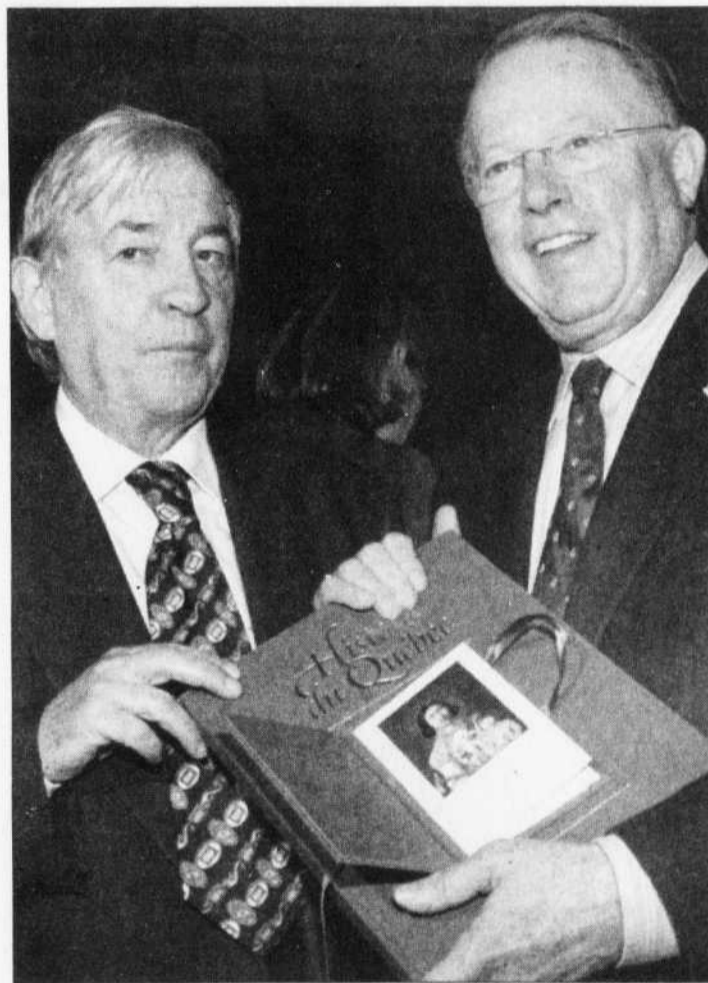
On y trouve un texte de celui qu'on considère comme le premier poète né au pays. Michel Bibaud, de Côte des Neiges, écrivait, en 1819, sa *Satire contre l'ignorance*, où il entrevoyait, dans un avenir proche, le temps où le peuple canadien, s'étant découvert un goût des lettres et des arts, «ne sera plus blâmé pour sa rustre ignorance».

Un siècle et demi plus tard, la poésie québécoise a résolument pris son envol, riche de sa langue propre, de sa position propre, de son histoire propre, avec les mots, pour ne nommer que ceux-là, des Paul-Marie Lapointe, Gaston Miron, Madeleine Gagnon, ou Marie Uguay.

Côté histoire, le texte principal de l'ouvrage, signé Jacques Lacoursière propose une traversée condensée du temps, avec de fréquentes allusions à la vie quotidienne des habitants de Nouvelle-France, qu'on appela ensuite Canadois, Canadiens, puis Québécois.

Dans cette nouvelle *Histoire du Québec*, on apprendra par exemple que Louis de Buade, comte de Frontenac, a déjà eu le projet de déporter les protestants sans pouvoir y donner suite, que, dès 1669, les Canadiens devaient participer aux combats seines de mort, ou qu'il y a eu plus de morts au Haut-Canada au moment de la rébellion des Patriotes qu'au Bas-Canada.

Plus question, ici, de saints martyrs canadiens torturés par les Indiens ou de Madeleine de Ver-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'historien Jacques Lacoursière en compagnie du premier ministre du Québec, Bernard Landry, lors du lancement d'une *Histoire du Québec*, hier soir à Montréal.

chères affrontant seule les Iroquois. La lecture de l'histoire se modifie au fil des ans. Et on s'intéresse désormais plus intensément à la naissance de l'idée d'indépendance du Québec qu'aux prouesses des missionnaires dirigés par les Français, relève Lacoursière.

Selon lui, les Québécois devant l'histoire se divisent en deux groupes. Ceux de plus de 50 ans, qui ont étudié une histoire marquée par le clergé, à laquelle ils n'accordent pas de crédibilité, et ceux de moins de 50 ans, qui ne connaissent généralement pas leur histoire.

Aussi, Jacques Lacoursière croit que l'histoire est une science dans sa façon de collecter les informations, mais un art dans sa façon de les interpréter.

Lacoursière a ici choisi de conserver les passages de l'histoire qui expliquent ce que sont les Québécois aujourd'hui. Ces Qué-

bécois, souligne d'ailleurs Lacoursière, «ont toujours été plus épris de liberté individuelle que de liberté collective».

«Certaines personnes, certains historiens, fixent l'entrée du Québec dans la modernité à partir de 1960», dit-il. Lui estime que ce Québec est né lorsque des Français ont choisi de s'établir en Nouvelle-France pour de bon, au XVII^e siècle. Ce peuple a d'abord perdu le contrôle de lui-même, avec la Conquête, a repris ce contrôle, mais aujourd'hui, «il ne sait pas où aller», constate-t-il. L'historien a d'ailleurs clos l'ouvrage sur ces mots: «les paris sont ouverts». Peut-être faudra-t-il écouter les artistes pour en savoir un peu plus.

Histoire du Québec
Jacques Lacoursière
Éditions Henri Rivard, 210 pages

GONCOURT

SUITE DE LA PAGE 1

Vue d'Amérique, l'aventure du Nouveau Monde, bien connue, se lit avec plus d'exigence. La littérature brésilienne a départagé, depuis longtemps, le romantisme des origines et la vérité historique, qui distingue entre les découvreurs et les premiers colons. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'élite brésilienne entretenait des rapports privilégiés avec la France, résumés dans *Cinq siècles de séduction France-Bésil*, par Mario Carelli, en 1989. Même l'*Encyclopædia Universalis* atteste les premiers liens que raconte Rufin.

Du Québec même, Jean Morisset écrit: «*Quel est l'âge du Brésil et où se situe-t-il dans l'histoire de l'humanité? Et le Canada des XVI^e et XVII^e siècles, alors? Quand est-il apparu et où a-t-il disparu? Mais, où se trouvent donc ces pays dans leur propre imaginaire et aussi, dans l'imaginaire de l'Occident? Questions sans autre réponse que leurs formulations et sans autre formulation que leur propre désir géographique.*» (Dans *Confluences littéraires*, Peterson et Bernd, Balzac, 1992). Globalement, même si Rufin éclaire les mentalités protestantes des aventuriers de *Rouge Brésil*, il n'apporte rien de neuf à la connaissance profonde du tiers-désir, entre l'Europe et l'Amérique, qui féconde leur imaginaire. Le Goncourt peut-il ouvrir ce débat?

Rouge Brésil, avec ses 551 pages, exige à tout le moins des vacances pour le lire. Tant qu'il ne sera pas réduit dans l'édition de poche, son format en ralentira l'achat. Mais la rumeur est là, forçant la main, et peut-être aide-t-elle aussi à en tourner les pages. D'ailleurs, il y a une tendance au long dans la saison romanesque. Mais pourquoi donc *Rouge Brésil*?

Panorama

D'abord, il y a la logique interne des Goncourt. En 2000, avec *Ingrid Caven* de Jean-Jacques Schuhl, Gallimard emportait un gros lot surprise, pour ce roman sans égal, sans suite vraisemblable ni précédent. Après ce prix, tres fin de siècle, Schuhl connut un succès d'estime et la surprise demeura.

L'année d'avant, *Je m'en vais* (Minuit) de Jean Echenoz avait fait consensus. En 1998, il y avait eu *Confidence pour confiance* (Gallimard) de Paule Constant, un choix devant lequel la critique (j'en fus) s'étrangla. Auparavant, Patrick Rambaud, avec *La Bataille* (Grasset), laisse une coche dans la mémoire, tandis que Pascale Roze, avec *Le Chasseur Zéro*, en 1996, n'a plus connu de gloire (sa tentative de suicide y est-elle pour quelque chose? Disons que son second roman ne l'a pas servie). Arrêtons le palmarès en 1995, sur *Le Testament français* d'André Makine, un romancier dont nul n'a contesté, depuis, l'immense talent.

Pourtant, l'effet de miroir, un brin plaisant, dans le choix du jury en ce qui concerne *Le Testament français*, n'a échappé à personne. On l'a murmuré. La France littéraire aime regarder sa grandeur et récompense à l'avenant. On se fera la même remarque avec *Rouge Brésil*. On lui souhaiterait plus d'audace dans la rencontre des continents. Le malentendu avec la littérature d'Amérique ne viendrait-il pas en partie de là?

Depuis 40 ans, si on regarde la liste des primés chez Goncourt, il n'y a pas eu beaucoup d'erreurs. Du moins, tous ont honoré leur chance. Mais, de l'œuf et la poule, du prix au succès, ou commence la valeur littéraire? En remontant vers le début du siècle, la notoriété des primés s'estorpe. Combien d'Émile Moselly, de Marius-Ary Leblond, d'Ernest Péron, lequel suivit Proust, qui devait en éclipser plusieurs, si dans le ciel des jurys ne doit briller qu'un astre à la fois?

Restaurant Gutenberg - cuisine française qui fait bonne impression

► CE MIDI: Entrée + mixed grill sauce moutarde + dessert • 17\$

► Repas d'affaire à organiser? Demandez notre salon privé.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com

ÉCONOMIE

Contrat de 1,1 milliard \$US

Nortel fournira du matériel de réseau à Sprint

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Nortel Networks a annoncé, hier, une vente évaluée à 1,1 milliard US de matériel technologique de réseau à Sprint Communications. C'est le premier contrat d'importance pour l'équipementier canadien en plusieurs mois de marasme.

Sprint remet à jour son réseau téléphonique pour pouvoir utiliser le protocole de «paquets», qui rendra «non seulement notre réseau plus convivial et performant, mais qui ouvrira également la porte à de nouveaux services que nous pourrions désormais offrir», a indiqué la compagnie américaine de téléphonie longue distance.

Le contrat avec Nortel, d'une du-

rée de quatre ans, inclut du matériel spécialisé dans le transport de la voix et de l'image. Ce matériel permettra à Sprint d'étendre le protocole de «paquets» à l'ensemble de son réseau, lignes individuelles comprises. Le protocole de «paquets» divise la voix, l'image et les données numériques diverses en plusieurs envois distincts — les «paquets» — lors d'une communication téléphonique. Cela permet à de nombreux appels téléphoniques et branchements Internet de partager simultanément la même ligne, ce qui optimise les capacités du matériel déjà en place.

Par exemple, cette technologie permet à des fournisseurs de services téléphoniques de réduire leurs coûts d'entretien, tout en ac-

croissant leur capacité d'offrir des liaisons de vidéoconférence et des systèmes d'identification visuelle de l'appelant.

«Nous avons retenu Nortel Networks pour cette refonte de notre réseau de télécommunications parce que [ce contrat] fait appel à sa force fondamentale — la capacité de construire des réseaux très étendus et fiables, conçus pour la livraison efficace de nouveaux services», a précisé Mike Fuller, président de la division canadienne des télécommunications de Sprint.

Le contrat annoncé hier concerne la première phase du développement du réseau de Sprint et vise 3,6 millions de lignes téléphoniques. Sprint est présente dans 18 États américains.

Frank Plastina, président de la division des réseaux urbains de Nortel, a indiqué que l'ampleur du contrat, de même que le fait que Nortel soit le seul fournisseur impliqué, était significatif.

Nortel — qui faisait naguère l'annonce de nouveaux contrats presque à chaque jour — a recommencé à parapher de nouveaux contrats au cours des dernières semaines, après que l'effondrement des titres technologiques ait fait s'écraser ses ventes.

La livraison des premiers éléments de réseau à Sprint se fera vers la fin de l'année, mais le volume régulier débutera en 2003. Sur le parquet boursier torontois, hier, le titre de Nortel a augmenté de 65 cents à 10 \$.

Collenette devant le comité des transports

Air Canada restera soumise aux règles fédérales

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Air Canada demeurera assujettie à la réglementation fédérale, a affirmé hier soir le ministre des Transports, David Collenette.

Si la limite de 15 % imposée à un seul actionnaire sera levée, il n'est pas question que la propriété étrangère dépasse 25 % du transporteur aérien, a indiqué le ministre Collenette.

Les règlements fédéraux précisant entre autres la localisation du siège social et le caractère bilingue de l'entreprise seront également maintenus, a ajouté le ministre devant le comité des transports des Communes, qui se penche sur un projet de loi visant à lever la limite des parts d'Air Canada qui peut être détenu par un seul actionnaire.

«Pourquoi traitez-vous un transporteur aérien canadien différemment des autres transporteurs aériens canadiens?», a demandé au ministre Collenette le député de l'Alliance James Moore.

«Le gouvernement croit qu'Air Canada doit poursuivre ses activités dans le cadre des conditions ayant donné lieu à sa privatisation», lui a répondu M. Collenette.

«Quand les gens ont acheté des actions [d'Air Canada] en 1987-88, ils savaient qu'ils faisaient l'acquisition d'actions d'une compagnie dont le siège social devait être situé à Montréal. Ils savaient que la Loi sur les langues officielles s'appliquait [à Air Canada]. Ce n'est pas le temps d'effec-

tuer des changements», a soutenu M. Collenette.

Selon le député de l'Alliance canadienne, la loi s'appliquant au transporteur aérien est discriminatoire et injuste. Concernant la Loi sur les langues officielles, M. Moore préconise qu'elle s'applique à tous les transporteurs aériens canadiens, non seulement à Air Canada.

Le ministre des Transports a rejeté cette proposition, de même qu'il a repoussé les demandes de ses propres collègues libéraux siégeant au comité, qui voudraient que le gouvernement allège un peu son emprise sur le 11^e plus important transporteur aérien au monde.

M. Collenette a affirmé qu'il était faux de prétendre que le gouvernement dictait sa conduite à Air Canada. Et qu'il n'était pas question de modifier quoi que ce soit concernant la localisation du siège social de l'entreprise et l'application de la Loi sur les langues officielles.

«Aucun gouvernement libéral ne changera à aucun moment ces conditions», a-t-il affirmé.

M. Collenette a aussi répété qu'Air Canada devra mettre de l'ordre dans ses finances avant qu'Ottawa ne lui consente des avantages financiers.

«Pourquoi voudraient-ils obtenir de l'argent du gouvernement? Air Canada est une entreprise ayant les moyens de se restructurer. Et il importe que cela soit fait le plus rapidement possible», a conclu le ministre des Transports.

Entente avec les agents de bord

Air Canada a annoncé hier la conclusion d'un accord avec le syndicat des agents de bord sur un programme de travail partagé touchant 300 employés.

Le transporteur aérien entend éliminer en tout 9000 emplois, soit 22 % de son effectif, afin de réduire ses pertes aggravées par la chute du trafic depuis les attentats du 11 septembre en sol américain. La compagnie a toutefois les mains liées par les conventions collectives, qui interdisent les mises à pied avant la fin de l'an prochain, ce qui l'oblige à négocier les licenciements avec ses syndicats.

L'accord conclu avec les agents de bord, représentés par le Syndi-

cat canadien de la fonction publique, réduit le temps de travail de 40 % pendant six mois à compter de maintenant. L'accord permettra d'épargner 129 emplois, a précisé la compagnie.

Le gouvernement canadien compensera en partie les travailleurs par l'entremise du programme public d'assurance-emploi.

Air Canada sera confronté à un puissant syndicat des pilotes aujourd'hui devant un conseil fédéral des relations de travail. Les pilotes s'opposent aux 170 mises à pied réclamées par Air Canada, affirmant que leurs emplois sont protégés par des ententes signées l'an dernier.

La récession américaine pourrait frapper fort

REUTERS

New York — La baisse plus importante que prévu de l'indice NAPM des services laisse entendre que la récession aux États-Unis pourrait être plus forte que ce qu'attendent nombre d'économistes, a déclaré hier l'Association nationale des directeurs d'achat.

«La baisse significative, notamment de l'activité, des prises de commandes et des carnets de commandes, indique que la récession sera sans doute un peu plus forte», a déclaré Ralph Kauffman, président du comité des enquêtes de la NAPM dans les services.

La NAPM venait d'annoncer une chute à 40,6 de son indice des services au mois d'octobre — son plus bas niveau en quatre ans d'histoire — après une remontée à 50,2 en septembre, soit un chiffre nettement inférieur aux estimations des économistes.

Il a ajouté que la baisse de la composante de l'emploi à son plus bas niveau jamais enregistré indiquait que le secteur des services continuerait sans doute à supprimer des emplois pendant plusieurs mois. «Les perspectives pour l'emploi dans le secteur des services n'apparaissent pas très roses à ce stade. Il faudra encore plusieurs mois avant que l'on assiste à une reprise», a déclaré Kauffman.

Sécurité aux frontières

Martin Cauchon ne rassure pas les exportateurs québécois

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Au cours d'un déjeuner-causerie hier, le ministre du Revenu national Martin Cauchon a expliqué aux Manufacturiers et exportateurs du Québec comment la technologie pourra accélérer les mouvements aux frontières tout en préservant la sécurité du pays. L'organisme ne s'est cependant pas montré totalement rassuré.

«Ce qui va vraiment nous rassurer, c'est quand les Américains vont également adopter un système qui permette l'échange de données à partir du point d'origine des marchandises et des personnes, un système qui reconnaisse la légitimité de certains exportateurs qui opèrent sur une base régulière», a déclaré le président-directeur général des Manufacturiers et exportateurs du Québec, Paul-Arthur Huot, dans une entrevue à la suite du déjeuner-causerie.

Il a ajouté que les membres de son organisation s'inquiétaient au sujet d'une remontée du protectionnisme américain. Il a fait observer que le département américain du Commerce n'avait pas craint, la semaine dernière, d'imposer un droit antidumping de 12,6 % sur le bois d'œuvre canadien. «Nous pensons que les événements du 11 septembre constituent une excuse supplémentai-

re pour devenir plus protectionnistes. Est-ce que nous pouvons réussir à contrer cette puissante machine-là? Nous ne le savons pas.»

Il a affirmé qu'il était extrêmement important que le gouvernement canadien poursuive ses efforts afin de mettre en place des procédures allégées aux frontières, si possible de façon conjointe avec le gouvernement américain.

Dans son discours, le ministre Cauchon a expliqué que le gouvernement canadien cherchait à utiliser la technologie pour faciliter le passage des personnes présentant un faible risque aux frontières. En faisant passer rapidement ces personnes, grâce à un laissez-passer, les agents d'immigration pourront accorder plus de temps aux personnes présentant un risque plus élevé.

Le gouvernement canadien travaille également sur un programme d'autocotisation, qui permettra aux entreprises exportatrices de dédouaner d'avance leur marchandise. «J'aimerais annoncer un premier projet en décembre, mais j'aimerais que ce soit conjoint, a dé-

claré M. Cauchon. Si on devait retarder le projet pour qu'il soit conjoint, on retarderait ça.»

La semaine dernière, le ministre Cauchon a rencontré à Washington le responsable de la Commission des douanes des États-Unis. Les autorités canadiennes et américaines ont demandé à un comité mixte, créé à la suite d'un accord douanier signé en 1995, d'étudier la réforme canadienne afin de voir si elle peut s'appliquer des deux côtés de la frontière. «C'est un geste concret qui montre que nous voulons faire les choses rapidement», a affirmé le ministre.

M. Huot a déclaré que le gouvernement canadien pouvait faire davantage en répondant de façon plus claire aux préoccupations américaines en fait de sécurité, dans un contexte d'harmonisation au sein d'un périmètre de sécurité nord-américain. «Nous pensons qu'actuellement, cette réponse est partielle, elle n'est pas suffisamment claire pour rassurer nos amis américains, qui ont quand même exprimé clairement qu'ils ne s'attendaient pas à ce que le Canada modifie toutes ses lois d'immigration», a-t-il déclaré.

Les exportateurs s'inquiètent d'une remontée du protectionnisme américain

EN BREF

Tembec Industries achète Davidson

(Le Devoir) — Tembec Industries, une filiale à part entière de Tembec, a fait l'acquisition des Industries Davidson pour une contrepartie totale d'environ 28,2 millions. Davidson a un chiffre d'affaires annuel de 75 millions et possède trois usines: une scierie de pin et une scierie de feuillus à Davidson (Québec), ainsi qu'une scierie de pin à Woodsville (New Hampshire). La société exploite également un centre de distribution en Irlande et possède un intérêt minoritaire dans une scierie de pin de Monterey, au Chili. «Par suite de l'acquisition de Davidson, Tembec devient le plus important producteur de produits de bois pour usages spéciaux au Canada et compte désormais huit usines consacrées à cette production», peut-on lire, dans le communiqué.

Bombardier vend sept Global 5000

(Reuters) — Bombardier a vendu sept de ses nouveaux avions d'affaires Global 5000 dans le cadre d'un contrat de 230 millions US, a indiqué hier le groupe aéronautique canadien. La commande passée par Tag Aéronautique a été annoncée à l'occasion du salon aéro-

nautique de Dubaï, 11 jours après le lancement du biracteur d'affaires intercontinental, qui se déplace à 33 millions. Tag Aéronautique est le distributeur exclusif d'avions Bombardier dans 22 pays arabes et du Moyen-Orient.

Emirates commande des simulateurs

(PC) — Le transporteur Emirates, basé à Dubaï, dans le golfe Persique, a passé commande pour trois simulateurs de vol auprès de l'équipementier canadien CAE. Le contrat de 70 millions, précisé hier, découle d'une entente annoncée à la mi-juillet, par Emirates et CAE, et portant sur un projet conjoint de centre de formation. Le devis en est de 135 millions et le centre spécialisé, qui doit ouvrir au début de 2003, sera «le premier hors des États-Unis à réunir une telle diversité de simulateurs pour réactés d'affaires», souligne CAE. Ces équipements serviront entre autres à apprendre le pilotage des Airbus A330/340 ainsi que des petits avions Gulfstream IV et V. L'entente avec le client des Emirats arabes unis prévoit aussi que CAE livrera un simulateur de Boeing 777, pour la formation des équipages; il servira également à former du personnel d'autres transporteurs ainsi que de grandes entreprises.

Relais d'affaires

RELAIS & CHATEAUX
LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

LAURENTIDES / SAINTE-ADELE
HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Chambres magnifiques et salles de réunion confortables dans un cadre exceptionnel à Sainte-Adèle, Restaurant couronné *Table d'Or du Québec en 1998* et *America's Top Table 1998 numéro 1 au Québec par Gourmet Magazine*, fine cuisine régionale et carte des vins élaborée, toutes les activités à proximité.

www.leualabouche.com 450-229-2991

QUÉBEC

VIEUX-QUÉBEC
HÔTEL MANOIR VICTORIA

Situé au cœur du Vieux-Québec, cet hôtel 4 étoiles au cachet européen unique a récemment été rénové et agrandi au coût de 12 millions \$. 145 chambres et suites - 7 salles de réunions et banquets - restaurant fine cuisine «La table du Manoir» - resto-bistro Le Saint-James - piscine intérieure - club de santé - sauna - stationnement intérieur avec service de valet.

MANOIR VICTORIA
Programme copartagé à partir de 95 \$ par nuit en occ. simple ou double.

www.manoir-victoria.com

Renseignez-vous sur nos forfaits • réunions. 1-800-463-6283

Pour annoncer, contactez Jean de Billy au 985-3322 ou 1-800-363-0305 jdebilly@ledevoir.com

M. Luc Chabot
Président-directeur général de Capital régional et coopératif Desjardins

M. Bruno Riverin, président du conseil d'administration de Capital régional et coopératif Desjardins, est heureux d'annoncer la nomination de M. Luc Chabot au poste de président-directeur général de la nouvelle société de capital de risque, vouée au développement des régions et à l'appui au milieu coopératif.

Titulaire d'un baccalauréat et d'une licence en sciences comptables de l'Université Laval, M. Chabot apporte à la nouvelle société près de vingt-cinq ans d'expérience à la direction d'entreprises publiques et privées, où il a développé une solide expertise tant financière qu'opérationnelle.

Capital régional et coopératif Desjardins est une société publique constituée à l'initiative du Mouvement Desjardins, dont la mission principale est de mobiliser le capital de risque en faveur des régions. Elle apportera également son soutien au milieu coopératif québécois. Au cours des dix prochaines années, Capital régional et coopératif Desjardins prévoit recueillir un total de 1,5 milliard de dollars auprès des investisseurs québécois pour constituer son fonds.

Desjardins Capital régional et coopératif Desjardins

Ceci est le fruit de vos investissements.



Qui sème des Obligations à taux progressif Placements Québec récolte...

La flexibilité : remboursables chaque année à leur date anniversaire sans pénalité.
La progressivité : taux avantageux fixés pour 10 ans.
La tranquillité : garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Taux annuels (%)	3,30*	2,80	4,00	4,75	5,50	6,25	6,75	7,25	7,75	8,00

* Taux incluant le boni de 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER.

Placements Québec

NOTRE INTÉRÊT À TOUS

Boni +1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

LES OBLIGATIONS A TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis de novembre, de 10 h à 16 h.

1 800 463-5229

Région de Québec, 521 5229

www.placementsqc.gouv.qc.ca